



PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

L'arbre hors-forêt, la haie, Quel rôle et quelle place dans les politiques publiques?



FNE Midi-Pyrénées, SFN : face aux inondations et à la sécheresse, 15 décembre 2021



PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

Bénéficie du soutien



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Récolte et plante



**Membre fondateur
et administrateur**



Membre de FNE Nouvelle-Aquitaine

**Intervient dans les dispositifs
des collectivités, des agences de l'eau...**

Mobilise du mécénat privé

Ensemble, agissons pour la haie et l'arbre champêtre

Bientôt 2 500 000 arbres accompagnés !

Objet : Agir pour la haie, l'arbre champêtre et toutes les agroforesteries avec tous et auprès de tous

Représenter

Mobiliser et informer

Former

Connaître et faire connaître

Accompagner les démarches innovantes

Expérimenter

Moyens et réalisations

- ⇒ 600 adhérents, collectivités adhérentes et associations adhérentes (pour 35 000 adhérents)
- ⇒ Administrateurs et bénévoles motivés et investis (plantations participatives, récolte de graines...)
- ⇒ 12 salariés
- ⇒ Un réseau national : Afac-Agroforesteries
- ⇒ Diversité des partenariats



403

porteurs
de projet

2020-2021

en quelques chiffres et actions



142 000

plants installés



75 km

de haies plantés



7 000

arbres en
agroforesterie et
fruitiers



100 %

de paillage
biodégradable



4 000

abonnés :
newsletter
et FaceBook



La haie, l'arbre hors-forêt, l'agroforesterie : de quoi parle-t-on ?



Sur le terrain, l'agroforesterie, c'est encore trop souvent défini comme cela

“Des lignes d’arbres dans une parcelle cultivée“



« C'est nouveau » « c'est moderne » « c'est pour l'environnement » « c'est de l'agroécologie »...

« L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre ». *World Agroforestry Centre*



L'agroforesterie désigne toutes les formes de structures arborées qui sont associées à une production agricole, végétale ou animale, autour des parcelles ou dans les parcelles

Dominique Soltner

L'arbre et la haie

pour la production agricole,
pour l'équilibre écologique,
et le cadre de vie rurale

10^e ÉDITION
1995

PROM'HAIES
L'Association de la Forêt et du Bois
Le Point
75001 MONTALEMBERT
M. BERTHOUD

COLLECTION SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOLES

Si maintenant le brise-vent est constitué par une bande boisée, petite haie ou talus élargi (photos 4 et 5), talus de chènes et charmes, le vent s'y engage et l'air est isolé par friction sur les troncs. Une partie s'échappe par le sommet, l'autre traverse. Il semblerait que tant que la bande boisée reste perméable, son efficacité soit bonne et même supérieure au pont de terre d'un brise-vent nu. Mais dans la mesure où la bande boisée est très large et imperméable (haie de chênes, bande boisée de plus de 100 m de large), le rabattement du vent derrière la haie sous le vent brise sa portée, comme derrière un brise-vent imperméable.

Enfin si le vent rencontre un réseau dégainé de la haie, comme ces lignes d'arbres dégainés bordant les routes (photo 6, chênes quercus, photo 7, platanes), il est obligé à la fois vers le haut et vers le bas : il y a accélération du vent au ras du sol et une distance égale à 5 à 8 fois la hauteur dégainé. Au delà, l'air brise-vent se fait moelleux tout sentir, à la fois au niveau de la parcelle et au niveau régional (voir page suivante).

Mais on comprend l'efficacité d'une telle protection pour les cultures ou les animaux de la parcelle.

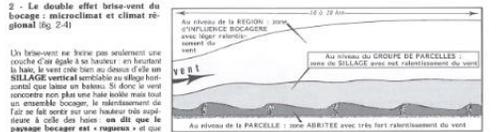
Retenons qu'un bon brise-vent doit être SEMI-PERMEABLE, RÉGULIÈREMENT GARNI, et LE PLUS HAUT POSSIBLE. La protection qu'il assure dans ces conditions est de 15 à 20 fois sa hauteur.

Photos 4 et 5 - Bande boisée de chènes et charmes en Anjou, de laire et de profil.

Photo 6 - Erables succursus au bord d'une route en Bourgogne.

Photo 7 - Platanes au bord de routes, qualifiant un paysage de vignoble, en Langue doc.

Photo 8 - Remembrement et boisage.



2 - Le double effet brise-vent du boisage : microclimat et climat régional (fig. 2-4)

Un brise-vent ne brise pas seulement une couche d'air égale à sa hauteur en hauteur la haie, le vent crée bien au-dessus d'elle un SHILLAGE vertical sensible à l'effet horizontal que brise un haie. Si donc le vent rencontre non plus une haie isolée mais tout un ensemble boisage, le rabattement de l'air se fait sentir sur une hauteur très supérieure à celle des haies - on dit que le paysage boisage est « rugueux » et que cette rugosité influe sur le climat de la région : un climat qui sera moins venté et moins déshydraté. On comprend, de ce fait :

• que la protection microclimatique d'une PARCELLE est de haie double d'un bon passage brise-vent : haies homogènes et semi-perméables ;

• que par contre, même si chaque haie boisage n'est que un brise-vent partiel, même si certains sont dégainés de la haie, digères, hétérogènes, même si le boisage comporte des arbres isolés ou en toussaie, tout cet ensemble, en augmentant la rugosité du paysage, contribue à tempérer le climat régional. Si par conséquent assure arbres et haies capillaires d'arbres par rapport à une parcelle, contribue à diminuer cette rugosité, et peu à peu à modifier le climat.

C'est ce qu'il faut bien les photos 7 et 8 de la page précédente. Ici, des digères de la haie, les réseaux d'arbres bordant les routes (photo 7, par les vignobles du Langue doc) augmentent la RUGOSITÉ de ce paysage très nu, isolent et le forment un toit large moelleux en se succédant à d'autres réseaux, comme ici la bande boisée bordant le réseau.

De même (photo 8) : bien que le remembrement ait complètement débarrassé ce bocage breton, les bosquets, tronçons de haies, bouquets d'arbres, qui ont été éparpillés sur un paysage une certaine rugosité. Il faut les garder soigneusement et surtout les compléter par de nouvelles plantations.

Rabattement du vent et pluviosité.

Ce rabattement général des masses d'air au niveau régional a tendance à favoriser la pluviosité : on a souvent remarqué qu'à l'échelle d'une région, le débocagement s'accompagne d'une baisse des précipitations, et qu'au contraire le reboisement, et surtout l'implantation de réseaux de brise-vent, se traduit à la longue par une élévation de la hauteur des pluies = 20 % au Jutland (Danemark), = 10 à 15 % au Tennesse.

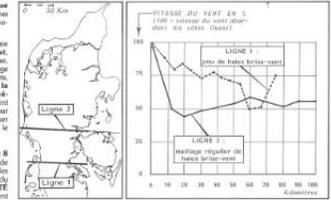


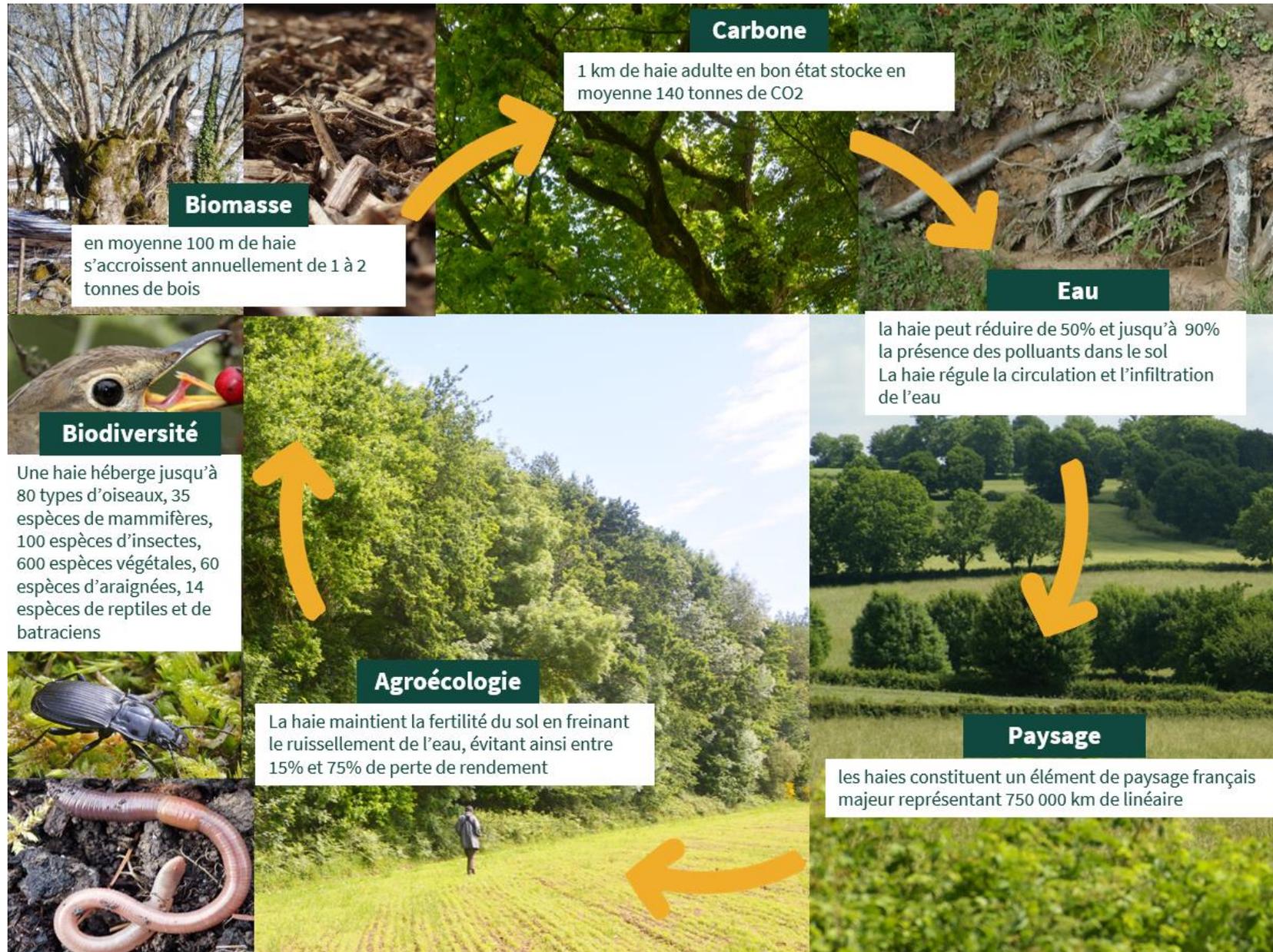
Fig. 2-5 - L'EXTRAORDINAIRE FRANÇOIS-CHAMPELON CLIMATIQUE DU DANEMARK PAR LE BOISAGE (voir le livre de Franck CHAMPELON, La pluviosité en France, Langue doc, 1980, 160 p., 12 francs).

Photo ci-dessous - Le paysage typique du Jutland au Danemark. Ces réseaux, constitués à l'origine de réseaux (parfois) plus ou moins de pins en plus serrés par une double haie ou triple haie, ont été progressivement remplacés en fin de siècle par des haies boisées (voir chapitre II).



Ce que nous répétons
Écrit dès 1973

Ca sert à quoi la haie et les agroforesteries ?



Carbone

1 km de haie adulte en bon état stocke en moyenne 140 tonnes de CO2

Biomasse

en moyenne 100 m de haies s'accroît annuellement de 1 à 2 tonnes de bois

Eau

la haie peut réduire de 50% et jusqu'à 90% la présence des polluants dans le sol

Biodiversité

Une haie héberge jusqu'à 80 types d'oiseaux, 35 espèces de mammifères, 100 espèces d'insectes, 600 espèces végétales, 60 espèces d'araignées, 14 espèces de reptiles et de batraciens

Un réseau de haie en bon état nous permet de bénéficier de toutes ces fonctions écosystémiques

Agroécologie

La haie maintient la fertilité du sol en freinant le ruissellement de l'eau, évitant ainsi entre 15% et 75% de perte de rendement

Paysage

les haies constituent un élément de paysage français majeur représentant 750 000 km de linéaire

La haie, les agroforesteries, les arbres
=

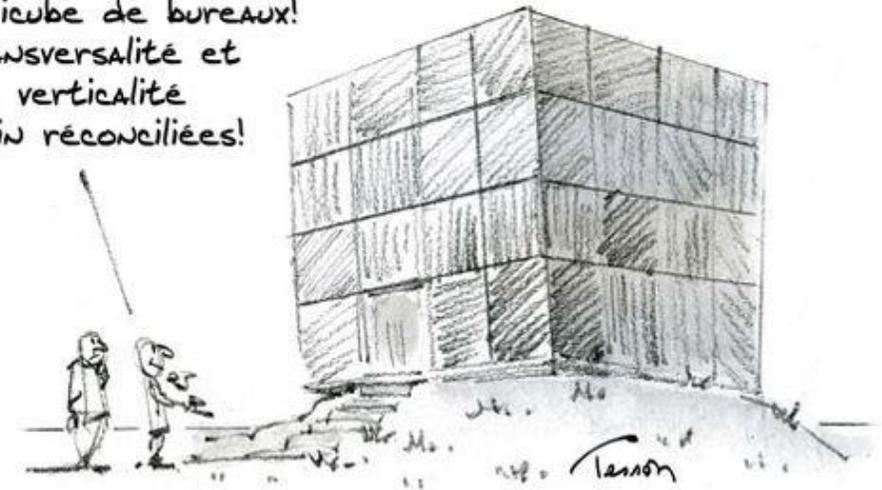
Nécessaires contributeurs de transition environnementale, énergétique, agronomique, climatique

Multifonctionnalité



Transversalité

C'est une architecture
mobile et dynamique:
un rubicube de bureaux!
Transversalité et
verticalité
enfin réconciliées!



Demande sociétale et responsabilité vis à vis des générations futures

**MAKE.
ORG**



Coup de ❤️ **17%** / Réaliste **25%**

Aménagement du territoire

Végétaliser les villes et reboiser les territoires



90% D'accord

Coup de ❤️ **25%** / Réaliste **25%**

Limiter l'urbanisation en rénovant l'existant



87% D'accord

Coup de ❤️ **22%** / Réaliste **23%**



? Quelle place dans les politiques publiques ?

la haie, on peut l'inscrire dans la feuille de route nationale

	Loi	Objectifs
Biomasse	Loi de Transition Énergétique et de la Croissance Verte (LTECV) Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse (SNMB)	Réduire les émissions de GES de 75 % d'ici 2050 par rapport à 1990, dont - 50 % pour l'agriculture et augmenter la part des énergies renouvelables (32 % en 2030)
Carbone	Loi de Transition Énergétique et de la Croissance Verte (LTECV) Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)	Atteindre la neutralité carbone en 2050
Agroécologie	Loi d'orientation agricole, Loi egalim Plan de développement de l'agroforesterie - éco-phyto Programme « plantons des haies » dans le plan de relance	Réduire de 50% l'usage des pesticides en 2025 par rapport à 2008 Planter 7 000 km de haie
Biodiversité	Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages Stratégie nationale de la biodiversité Plan d'action biodiversité	Compenser la perte de biodiversité et restaurer les services écologiques
Eau	Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) Directive Cadre sur l'Eau - Sdage	Atteindre un bon état écologique des masses d'eau d'ici à 2027
Paysage	Loi paysage Plan National	Protéger et mettre en valeur les paysages qu'ils soient naturels, urbains ou ruraux



Jeudi 3 septembre 2020

#FranceRelance

a. Promouvoir et accompagner la performance environnementale

La forte dynamique de conversion en agriculture biologique est accompagnée par l'aide à la Conversion à l'Agriculture Biologique et le crédit d'impôts Bio. Ce crédit d'impôt sera reconduit pour le temps de la relance dès 2021. En parallèle, une mesure sera mise en place pour engager les exploitations agricoles dans la Certification à Haute Valeur Environnementale, correspondant au niveau 3 de la certification environnementale des exploitations agricoles avec la création d'un crédit d'impôt HVE pour le temps de la relance.

Les haies bocagères et bosquets sont un formidable réservoir de biodiversité. Elles améliorent la qualité de l'eau et son infiltration dans le sol, et permettent de stocker du carbone. Une mesure « haies » sera mise en place avec l'ambition, sur deux ans, de replanter 7 000 km de haies, d'instaurer une gestion durable des haies existantes et de structurer les filières locales de production d'arbres et de valorisation de la biomasse issue des haies.

Programme « Plantons des haies ! »

Agriculture, forêts et mer | Écologie

Ce programme a pour objectif d'aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres (agroforesterie intraparcellaire).

De quoi s'agit-il ?

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intraparcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique. Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer. L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022.

Plus concrètement il est prévu 2 volets :

- ▶ **un volet « investissement »** : financement de projets d'implantation de haies et d'arbres intraparcellaires
- ▶ **un volet « accompagnement »** : financement d'actions d'accompagnement et d'animation dans les territoires afin de susciter des projets de plantation, faciliter leur montage et leur réalisation et assurer leur cohérence et leur pérennité.

Qui peut en bénéficier ?

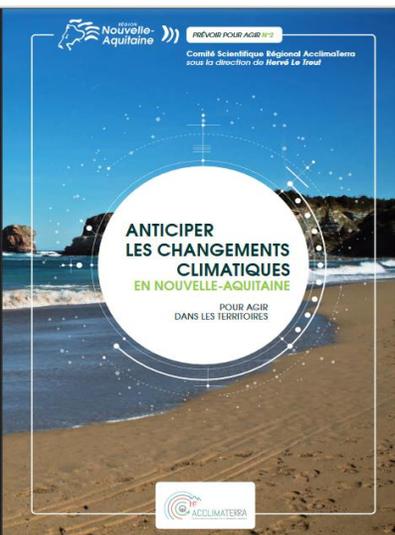
Tous les agriculteurs.

En Nouvelle-Aquitaine

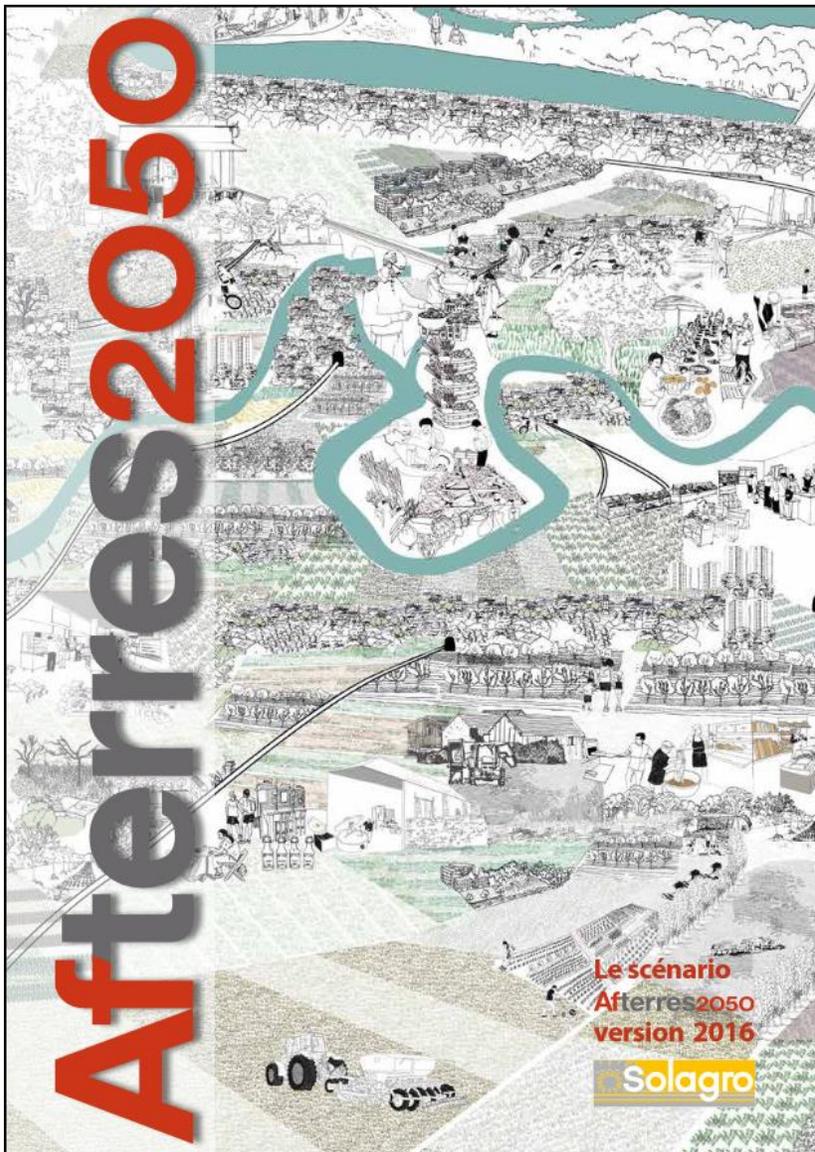
Néo Terra « accompagner et accélérer la transition »



Ambitions Neo terra	Arbre contributeur indispensable	
Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique	✓	
Accélérer et accompagner la transition agroécologique	✓	
Construire un nouveau mix énergétique	✓	
Faire de la nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030	✓	
Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	✓	
Préserver et protéger la ressource en eau	✓	
Préserver les terres agricole, forestières et naturelles	✓	



? Quel besoin ?



Des indicateurs pour la plantation

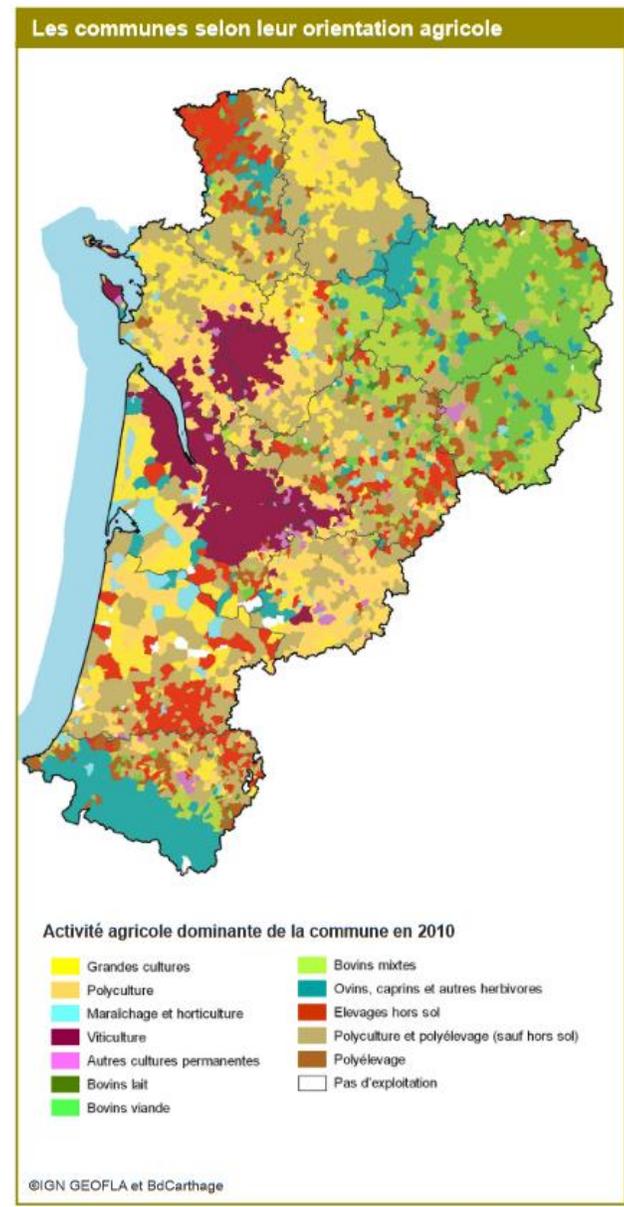
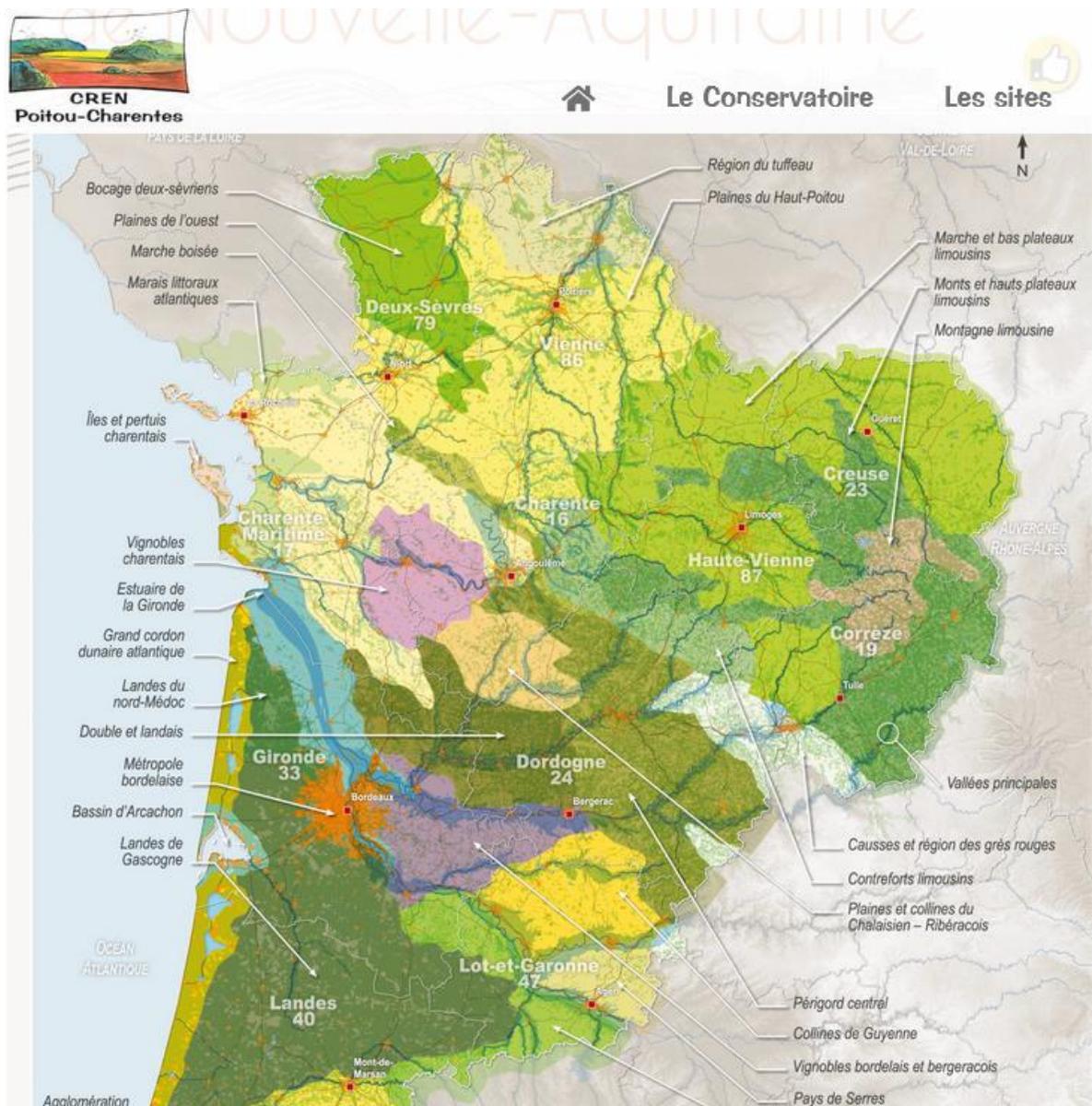
Haies et agroforesteries pour contribuer à la neutralité C en 2050 :

Au national = Planter 25 000 km de haie +100 000 ha d'agroforesterie intraparcellaire pendant 30 ans

Appliqué à la Nouvelle-Aquitaine = 3 625 km de haie +14 500 ha d'AGF/an

Réalisé Nouvelle-Aquitaine : ?? 500 km ??

? Y a-t-il une place pour l'arbre et la haie dans tous les territoires et toutes les filières de production agricole ?



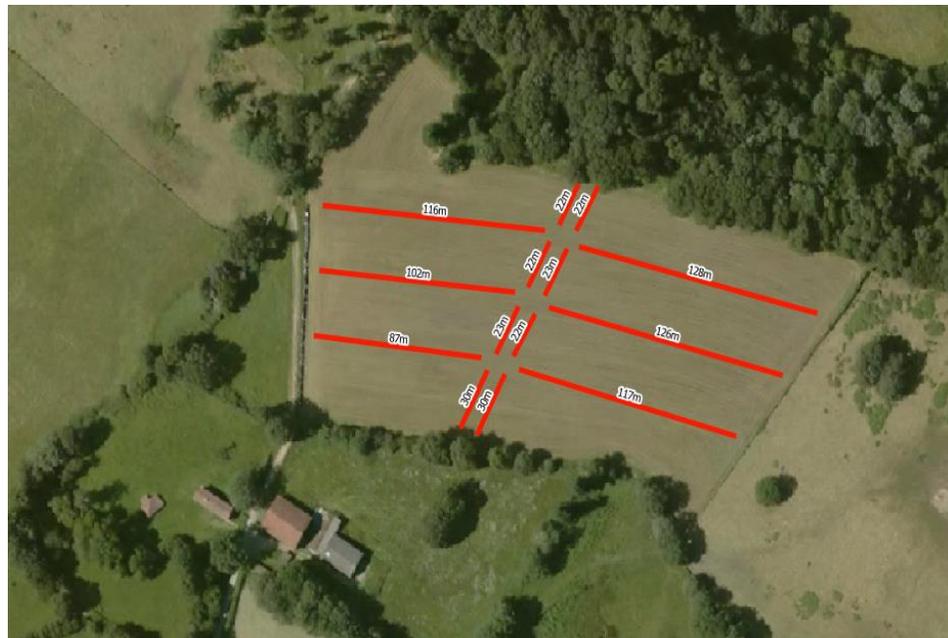
Autour des parcelles : la haie

Bocage, prairie, élevage, maillage...





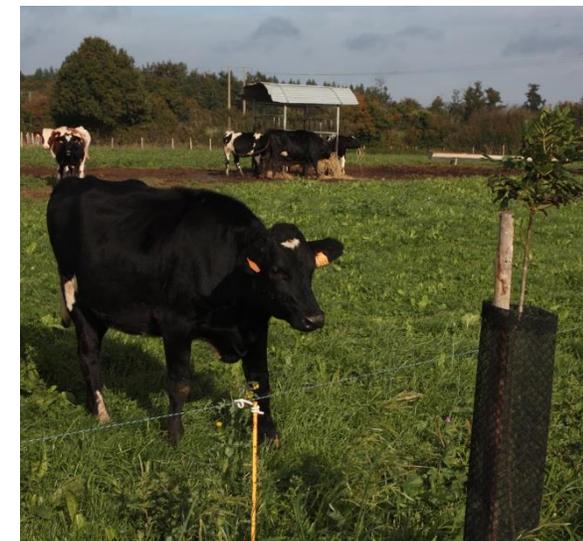
Haie toujours appréciée



Planter de la haie aujourd'hui en zone d'élevage ?
Projet de plantation de haie pour aménager un pâturage tournant
Alignement bien protégé dans une prairie



Arbre fourrager, plaquette litière forestière



Dans les parcelles, autour des parcelles

Parcours à volaille, maraîchage, vigne



Dans la plaine

Grandes cultures

Quelques arbres isolés, quelques tronçons de haie



?

Quelle place pour l'arbre ?

Des arbres autour des arbres dedans !



Grâce à la diversité des structures qu'ils composent, il y a une place pour la haie et l'arbre des champs sur tous les territoires et dans toutes les productions agricoles



Alors pourquoi pas plus de reconnaissance ?

ALORS, POURQUOI PAS PLUS DE RECONNAISSANCE ?

**Encore supposés incompatibles avec l'agriculture moderne :
aménagements fonciers, PAC...opposition surfaces de production et surfaces écologiques**

**Pas d'existence cadastrale, mille-feuille juridique
Majoritairement sur propriété privée**

**Multiplicité de propriétaires et de gestionnaires :
Privé, agriculteur ou non
Public : de l'Etat à la commune**

Diversité des implantations : Dans les parcelles, en bord de voirie ou de cours d'eau, mitoyenneté...



Des outils financiers et réglementaires

Des dispositifs financiers publics

- Pour les collectivités : AAP Régional : Nature en transition
- Pour les agriculteurs : « plantons des haies »
- Agences de l'eau, SAGE, SDAGE, syndicats, programme Re-sources
- AAP de l'Office Français de la biodiversité
- Ademe

Des aides financières privées, Fonds pour l'arbre, fondation, mécènes

....

Meilleure reconnaissance de la haie dans la future PAC???? dernière ligne pour le PSN
Expérimentation PSE, Paiement pour service environnementaux avec l'Agence de l'eau

Des signes de reconnaissance : le label « Haie », le label « Bas-Carbone »

...

Des outils réglementaires dans les documents d'urbanismes, les zonages environnementaux et paysagers
La BCAE 7

Des partenaires : DDT, CAUE, CA, PNR, associations.....



Planter, oui

Mais avant tout conserver, valoriser, restaurer toutes les haies qui existent déjà

Arrêter de raisonner la haie à l'année n et à l'échelle de la parcelle : il faut une vraie politique de l'arbre hors-forêt : programmer à l'horizon du forestier et à l'échelle de l'exploitation, de la commune, du bassin versant

Envisager des programmes en décroissant les entrées sectorisées

QUE FAIRE ? QUELQUES PISTES

**Objectifs : préserver, gérer durablement, renouveler
Conserver, valoriser, gérer durablement la haie agricole**

Connaître son patrimoine “haies et arbres hors-forêt“

Connaître les outils réglementaires

Les collectivités doivent montrer l'exemple, s'engager, soutenir les démarches des agriculteurs

Faisabilité d'une filière durable d'approvisionnement de bois énergie

**Anticiper les destructions
veiller continuité trame verte rurale/urbaine**

**Dialoguer, informer, associer gestionnaires et usagers, être dans la concertation
avec les agriculteurs et autres gestionnaires**

Un outil : le plan de gestion des haies



**Il faut une mobilisation générale pour conserver, entretenir
et planter des haies et des arbres
pour aujourd'hui et pour demain !**



**Nous avons besoin des arbres et des haies
Plantons aujourd'hui les arbres de demain !**

Merci pour votre attention !



Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine
11 allée des châtaigniers
79190 Montalembert
05 49 07 64 02
contact@promhaies.net
www.promhaies.net